5.6 Retraites

En fin d'année 2014, 15,8 millions de personnes, vivant en France ou à l'étranger, sont retraitées de droit direct d'au moins un régime français. La croissance du nombre de retraités de droit direct s'inscrit dans la tendance des trois dernières années, avec une progression de 1,3 % par rapport à la fin de 2013, soit 199 000 personnes supplémentaires contre 360 000 personnes par an en moyenne entre 2006 et 2010. Ce ralentissement s'explique principalement par la réforme des retraites de 2010, qui repousse progressivement l'âge légal d'ouverture des droits à partir de juillet 2011. Le régime général des salariés du privé géré par la caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) est le régime le plus important en termes d'effectifs avec 12,9 millions de bénéficiaires d'un droit direct au 31 décembre 2014.

Le montant moyen de la **pension** de droit direct, tous régimes confondus, s'établit à 1 322 euros bruts mensuels par retraité en décembre 2014, soit 1,2 % de plus qu'à la fin de 2013 en euros courants comme en euros constants. Il croît entre 2006 et 2014 au rythme annuel moyen d'environ un point de pourcentage en plus de l'inflation. Cette croissance résulte de l'évolution des pensions des personnes déjà retraitées ainsi que du renouvellement de la population de retraités. Le mécanisme de remplacement des retraités les plus âgés, décédés en cours d'année, par de nouveaux retraités disposant en général de carrières salariales plus favorables, est

qualifié « d'effet de noria ». Ce dernier est particulièrement marqué pour les femmes. Le montant moyen de pension de droit direct s'élève à 1 007 euros mensuels pour les femmes contre 1 660 euros pour les hommes.

L'amélioration du niveau des pensions de retraite a entraîné une diminution régulière du nombre d'allocataires du minimum vieillesse de 1968 à 2003. Depuis 2004, ce nombre décroît plus lentement. À la fin 2014, 554 000 personnes bénéficient d'une allocation du minimum vieillesse visant à leur garantir un minimum de ressources : allocation supplémentaire du minimum vieillesse (ASV) ou allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA). Une revalorisation exceptionnelle au 1^{er} octobre 2014 (+ 1,0 %), venue s'ajouter à celle du 1^{er} avril 2014 (+ 0,6 %), porte le minimum vieillesse à 800 euros mensuels pour une personne seule, lui permettant ainsi un gain de pouvoir d'achat de 0,5 % en moyenne sur l'année.

En complément des régimes obligatoires par répartition, une retraite supplémentaire facultative permet à certains retraités de compléter leurs revenus. En 2014, les produits d'épargne retraite individuels souscrits hors du cadre professionnel représentent 913 000 bénéficiaires d'une rente et 3,1 millions d'adhérents dont 2,3 millions pour les seuls plans d'épargne retraite populaire (PERP). Au total, les dispositifs de retraite supplémentaire représentent 196,7 milliards d'euros d'encours.

Définitions

Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) : allocation différentielle versée aux personnes âgées (65 ans ou plus ou 60 ans en cas d'inaptitude) disposant de faibles ressources, quel que soit le nombre de trimestres validés auprès de régimes de retraite. Elle remplace depuis le 1^{er} janvier 2007 les anciennes prestations du minimum vieillesse (premier et second étage).

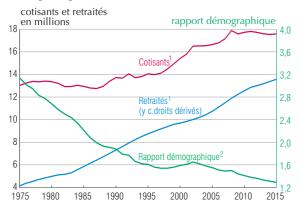
Allocation supplémentaire du minimum vieillesse (ASV), caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), contrats relevant du Code général des impôts (CGI), encours (ou provisions mathématiques), fonds de pension des élus locaux (FONPEL), minimum vieillesse, pension de retraite, plan d'épargne pour la retraite collective (Perco), plan d'épargne retraite d'entreprise (PERE), plan d'épargne retraite populaire (PERP), PREFON : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Évolutions et perspectives des retraites en France », Rapport annuel, Conseil d'orientation des retraites, juin 2016.
- « Les retraités et les retraites », édition 2016, collection Études et statistiques, Drees, avril 2016.
- « L'exercice européen de projection des dépenses de retraites : à l'horizon 2060, leur poids dans le PIB reculerait fortement en France », *Insee Analyses* n° 21, août 2015.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Cotisants, retraités et rapport démographique du régime général de 1975 à 2015



- 1. Effectifs au 31 décembre jusqu'en 1981, au 1er juillet à partir de 1982
- 2. Nombre de cotisants rapporté au nombre de retraités.

Note : rupture de série en 2000 pour les retraités suite au non dénombrement des liquidations par anticipation. Champ : France métropolitaine.

Source : Cnav.

Retraités et bénéficiaires du minimum vieillesse

en milliers

Au 31 décembre	2005	2010	2014
Retraités ayants droit	13 260	15 080	15 828
Bénéficiaires du minimum vieillesse	609	576	554

Champ : bénéficiaires d'un avantage principal de droit direct, nés en France ou à l'étranger, résidant en France ou à l'étranger, vivants au 31/12 de l'année pour les retraités ayants droit ; France entière pour les bénéficiaires du minimum vieillesse. Source : Drees, EACR, EIR, modèle ANCETRE, enquête sur les allocations du minimum vieillesse 2014.

Montants des encours des dispositifs de retraite supplémentaire facultative fin 2014

en millions d'euros

	Montant	en %
Dispositifs de retraite supplémentaire souscrit	S	
dans un cadre personnel ou assimilé	43 156	22
PERP ¹	12 380	6
Produits destinés aux fonct. ou aux élus locaux		
(PREFON, COREM, CRH, FONPEL, CAREL-MUDEL)	23 660	
RMC (retraite mutualiste du combattant) ²	6 856	
Autres contrats souscrits individuellement ³	260	0
Dispositifs de retraite supplémentaire souscrits		
dans un cadre professionnel	153 496	78
Professions indépendantes (à titre individuel)	37 532	19
Contrats Madelin ¹	32 738	
Contrats « Exploitants agricoles » ¹	4 794	_
Salariés (à titre collectif)	115 964	
PERCO _	10 300	
Contrats de type art. 39 du CGI ¹	39 269	
Contrats de type art. 82 du CGI ¹	3 962	
Contrats de type art. 83 du CGI ¹	57 125	29
PERE ¹	504	-
REPMA ³ , ancien PER « Balladur »	2 495	1
Autres contrats souscrits collectivement	2 309	1
Ensemble des dispositifs	196 652	100

- 1. Estimations obtenues après recalage des données collectées auprès des organismes d'assurance, d'après les sources FFSA.
- 2. Série redressée à partir de données estimées.
- 3. Régime de prévoyance mutualité agricole.

Champ: ensemble des contrats en cours de constitution et de liquidation. Sources : Drees, Enquête Retraite supplémentaire de 2014 ; FFSA ; AFG.

Recettes et dépenses du régime général en droits constatés

en millions d'euros

	2014	2015	15/14 en %
Cotisations sociales	74 179	76 315	2,9
Cotisations prises en charge par l'État	925	1 048	13,2
Impôts et taxes affectés	12 624	14 534	15,1
Transferts entre organismes	5 671	5 656	-0,3
Fonds de solidarité vieillesse	22 316	22 436	0,5
Produits divers	1 205	1 491	23,8
Total des recettes	116 921	121 479	3,9
Prestations légales	108 121	110 640	2,3
Prestations extra-légales	271	276	1,6
Prestations IEG ¹	1 615	1 626	0,7
Transferts	5 248	6 569	25,2
Diverses charges techniques	673	636	-5,5
Dotations aux provisions	789	727	-7,9
Charges diverses	1 359	1 319	-2,9
Total des dépenses	118 076	121 793	3,1
Solde	- 1 156	- 314	///

1. Industries électriques et gazières

Source : Cnav.

Montant des pensions moyennes brutes

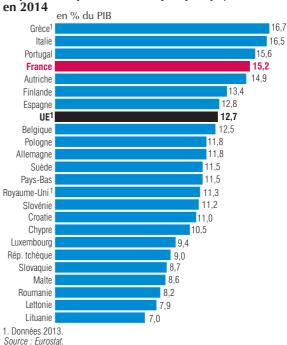
en euros courants

Au 31 décembre	2005	2010	2014
Montant mensuel moyen par retraité Évolutions annuelles ¹ (en %)	1 062	1 216	1 322
Montant mensuel brut	3,2	1,9	1,2
Montant mensuel corrigé de l'inflation ²	1.7	0.1	1.2

- 1. En glissement annuel au 31/12 de l'année.
- 2. Corrigé de l'évolution de l'indice des prix y c. tabac pour la France. Champ : bénéficiaires d'un avantage principal de droit direct, nés en France ou à l'étranger, résidant en France ou à l'étranger, vivants au 31 décembre de l'année ; tous régimes confondus.

Source: Drees, EACR, EIR, modèle ANCETRE.

Dépenses de pensions dans quelques pays de l'UE



Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- ... Donnée non disponible
- e Donnée estimée
- n.s. Donnée non significative
- p Donnée provisoire
- r Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
- € Euro
- k Millier
- M Million
- Md Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème et de la double page —

- 11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique _ « Définitions » en annexes

Une présentation synthétique sur chaque doublepage

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à + 0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'inflation sous-jacente qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à + 0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (– 17,6 % sur un an, fin 2015) que pour pour les carburants (– 9,3 % pour le gazole, – 6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(– 7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accentuent (– 3,9 % fin 2015, après – 2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (– 0,2 % fin 2015, contre + 0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+ 1,2 % en moyenne, après + 1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+ 8,9 %, après + 4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+ 0,6 %, après – 0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+ 5,3 % en moyenne en 2015, après − 4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

TEF, édition 2017 - Insee Références

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC): instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions »

Pour en savoir plus

114

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », Communiqué de presse n^0 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹	Évoluti	on 15/14	Fonction de consommation	Pondération ¹	Évoluti	on 15/14
	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc, à déc, ²		2015	Moyenne annuelle	Glissemen déc, à déc, ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	- 1,5	- 1,1
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	- 1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	- 11,3	- 8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	- 0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	- 1,2	-0.3	Équipements audio-visuels,			
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	photo et informatiques	136	- 4,3	- 1,7
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	- 0,2	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5	Autres articles et équip, de loisirs	209	-0,1	0,7
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Chauffage, éclairage	498	-0,6	- 2,0	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Éducation	23	1,5	1,2
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Appareils ménagers	86	- 1,5	-0,6	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage		0,2	1,4	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Soins personnels	290	-0,2	0,1
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
Santé	1 008	-1,2	- 1,4	Protection sociale	434	1,6	1,4
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Assurances	250	2,6	2,9
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Services financiers	67	0,7	0,7
				Autres services	130	1.0	0.7

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
L'évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Note : base 100 en 2015.
Champ : ensemble des ménages.

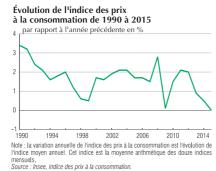
Source : Insee, indice des prix à la consommation

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Quelques hausses et baisses de prix en 2015	glissement annuel de déc. à c		
Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8.8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg, similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0
Note : évalution de llindies de décembre 2015 per reposet à llindies de déce	mbro 2017		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014. Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration



Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en % 15/14 Allemagne 0,2 Lettonie 0,4 Autriche Lituanie Luxembourg - 0.2 Belgique 0,9 Chypre Espagne Estonie Malte 1,3 -0.6- 0,1 - 0,2 Pays-Bas Portugal 0.3 - 0,2 **0,3** Slovaquie Slovénie Finlande France Grèce 0.4 Zone euro 0,2 Irlande Italie

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014. Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Insee Références, édition 2017 - Économie générale

Titre du thème

115